

Christoph Cina, secrétaire de la SSMG

# Qui aura encore besoin de la médecine de famille?



C'est sous ce thème que les cadres de la Société Suisse de Médecine Générale SSMG se sont réunis au Bürgenstock du 7 au 9 mai 2009. Dès le début de la session, les questions de l'avenir et de la nécessité de la médecine de famille ont cédé la place au sujet suivant: «Quelles étapes de réforme faut-il traverser en Suisse afin de faire face à la pénurie annoncée de médecins de famille et d'assurer à la population un approvisionnement en médecine de premier recours de qualité?».

## Une comparaison avec le système de santé néerlandais

Dans son exposé inaugural, le professeur Leu de l'Institut d'économie politique de l'Université de Berne a comparé les systèmes de santé de Suisse et des Pays-Bas, ainsi que les rôles qu'y jouent les médecins de famille. La situation de départ est fort différente d'un pays à l'autre, et le professeur Leu a souligné le rôle d'aiguilleurs des médecins de famille néerlandais, central selon lui, car presque tous les habitants du pays sont inscrits chez eux. Le système de santé des Pays-Bas fonctionne selon le principe de la «concurrence réglementée» avec libre choix du contrat, accès libre au marché pour les assureurs qualifiés et les prestataires de services médicaux, et financement moniste pris en charge par les assurances maladie. L'obligation de s'assurer repose sur un système organisé de compensation de la structure des risques. L'indemnisation du médecin de famille est forfaitaire et se base sur le nombre de patients inscrits et d'unités de consultation; elle est assortie de suppléments pour certaines prestations, effectuées par exemple auprès d'assurés vivant dans des «régions défavorisées» ou âgés de plus de 65 ans.

## Les attentes de nos patientes et patients: quelles réponses pouvons-nous leur fournir?

L'exposé d'Olivier Kappeler, médecin de famille, montre les attentes des patients à l'égard des médecins de famille: une grande disponibilité, un temps suffisant à leur consacrer, une bonne relation ainsi qu'une compétence professionnelle élevée. Afin de satisfaire à ces attentes, nous avons besoin de structures stables, de modèles d'horaires de travail adaptés et d'un nouveau profil de la profession. Nos prestations en matière de présence et de service de garde et d'urgences impliquent en outre une proximité géographique et une manière plus simple d'être joignable, complétées par un accès éventuel aux dossiers. Pour les assurés, respectivement les assureurs, ce contexte circonscrit les questions de la qualité, de l'utilisation la plus judicieuse des ressources et du choix des produits d'assurance.

L'expectative du conférencier serait un corps de médecins de premier recours agissant au moyen de concepts bien définis, proposant des solutions constructives et tolérant les changements, mais prêt à résister aux décisions politiques si ces dernières mettent en péril la qualité des soins aux patients.

## Etapes cantonales de réforme: réalisations

Peter Gomm, Directeur de la santé soleurois, a décrit la médecine de famille dans son canton d'un point de vue très pratique. Ces dernières années, d'importantes étapes de réforme ont été franchies, comme par exemple l'introduction de l'assistantat au cabinet médical ou encore la réorganisation de l'approvisionnement en soins d'urgence, comprenant l'ouverture d'un cabinet médical d'urgences, intégré au Bürgerspital de Soleure. Un autre cabinet médical d'urgences est en projet à l'hôpital d'Olten. Pour remercier Peter Gomm de ces réalisations novatrices et de son soutien à une indemnisation correcte des prestations médicales lors des vaccinations contre le VPH, les médecins de famille lui ont offert un bouquet de fleurs le 1<sup>er</sup> avril 2009; et lors de la session des cadres au Bürgenstock, ils le gratifièrent d'un vigoureux applaudissement.

## Les regrets suffisent-ils?

Selon l'exposé de Stefan Kaufmann, directeur de santésuisse, l'association des assureurs maladie est convaincue que les médecins de premier recours constituent un pilier de notre système de santé et qu'ils représentent un élément indispensable de la qualité du traitement ainsi que de son économicité. Cela vaut en particulier pour les malades chroniques. C'est pourquoi santésuisse regrette vivement que la profession de médecin de famille n'attire plus vraiment les jeunes médecins. Monsieur Kaufmann fait état d'ouverture au dialogue et se prononce en faveur des points principaux de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». Nous avons saisi au vol cette offre de dialogue et proposé de réaliser un projet pilote concret. Selon Stefan Kaufmann, rien ne sert de rester campés sur les positions actuelles. Ce qui manque, ce sont des approches créatives et de nouveaux modèles de travail et d'indemnisation. Il propose également une solution innovante: créer un fonds structurel pour soutenir la médecine de premier recours. Il repousse l'idée des tarifs mixtes. A l'avenir, il faudra indemniser le médecin de famille pour les prestations qu'il fournit tout en lui garantissant une offre suffisante d'autres prestations comme la dispensation de médicaments, la radiographie et le laboratoire.

## «Sept spécialistes ne suffisent pas à remplacer un médecin de famille»

«Pour nos patients, une médecine de premier recours de qualité est le meilleur médicament», ou encore «Sept spécialistes ne suffisent pas à remplacer un médecin de famille»: c'est en ces termes que Madame Erika Ziltener, présidente de l'Organisation faîtière des associations suisses de défense et d'information des patients, a dressé son bilan. Si la médecine de famille veut maintenir sa qualité, elle doit développer un climat de confiance et renouveler son image afin de répondre à l'évolution des exigences. Pour assurer une qualité élevée à la médecine de premier recours, il faut avant tout présenter des concepts de traitement et de prise en charge, mettre sur pied des chaînes de traitements, attribuer le rôle d'aiguilleurs aux médecins de premier recours et encourager la recherche en médecine générale. A cet égard, l'oratrice a promis de s'engager au niveau du parlement cantonal pour que le soutien financier à la recherche soit à l'avenir équitablement réparti entre la médecine de pointe et la médecine de premier recours.

## «Nous pouvons améliorer la politique de la santé»

Après avoir présenté une analyse critique de la situation actuelle au sein du système de santé, Madame la CN Jacqueline Fehr en a conclu que «nous pouvons améliorer la politique de la santé». Selon la Conseillère, les éléments qui font problème sont le marché de l'offre, notre système fédéraliste et la structure de l'approvisionnement. Mais elle a également souligné les performances de notre système de santé: ce secteur économique prospère a créé globalement quelque 500 000 places de travail. A ses yeux, le système de santé revêt une très grande importance économique et sociale et chaque Etat moderne doit accorder une attention toute particulière à son bon fonctionnement. Elle demande que toutes les couches de la population et toutes les classes d'âge aient accès à un système de santé de qualité. Elle demande encore de financer le système de manière solidaire et de stabiliser son coût à un niveau ne dépassant pas 10% du P.I.B.

Pour améliorer la politique de la santé, il faut appliquer une stratégie assurant le juste équilibre entre pilotage et régulation tout en favorisant la solidarité.

Madame Fehr prédit qu'à l'avenir, la médecine de famille devra quitter la périphérie pour occuper le centre du système. Il faudra également rem-

placer la lutte solitaire par le travail en équipe, et les tarifs séparés par un salaire combiné.

Elle est en faveur de la suppression des caisses bon marché, du renforcement de la compensation des risques, et du cofinancement généralisé (assureurs et cantons) du domaine hospitalier et du domaine ambulatoire.

### Tant d'agitation et rien ne bouge? Non: nous agissons

Les journées des cadres enrichissantes, pleines de débats animés et ponctuées d'exposés, appartiennent désormais au passé. Le présent,

quant à lui, est marqué par une grande agitation et par l'absence de concepts et de visions, tout particulièrement en politique de la santé. Avec le lancement d'une initiative populaire et la création de l'Association Suisse des Médecins de Famille, les médecins de premier recours montrent qu'ils veulent eux aussi façonner notre avenir et améliorer activement notre politique de la santé.

Dr Christoph Cina  
Spécialiste en médecine générale FMH  
Hauptstrasse 16, 3254 Messen  
christoph.cina@sgam.ch

Eliane Gerber, Chargée d'information SSMG

# Les médecins de famille lancent l'initiative populaire «OUI à la médecine de famille»

SSMG  
SGAM

Communiqué de presse de la SSMG, 9 mai 2009

**Lors du séminaire annuel des cadres SSMG au Bürgenstock, les médecins de famille ont décidé de lancer, à l'automne 2009, une initiative populaire «OUI à la médecine de famille». Le comité d'initiative sera exclusivement composé de médecins de famille.**

«Qui aura encore besoin de la médecine de famille dans le futur?» C'est la question débattue au colloque des cadres de la Société Suisse de Médecine Générale SSMG, les 7, 8 et 9 mai 2009 au Bürgenstock. De nombreux intervenants – représentant le monde politique, l'administration, les assureurs et la science – y ont défendu des points de vue parfois très divergents. Se sont exprimés, entre autres, Peter Gomm, conseiller d'Etat soleurois, Stefan Kaufmann, directeur de santé suisse, Jacqueline Fehr, conseillère nationale et Erika Zeltener, présidente de l'organisation faîtière des services aux patients.

Résultat des discussions: *on aura besoin plus que jamais de la médecine de famille*. Non seulement pour des considérations économiques (la médecine de premier recours offre le meilleur rapport coût-prestation), mais également en raison de l'éclatement croissant de la médecine spécialisée. Plus le nombre de spécialistes intervenant dans le traitement d'un patient est grand, plus le rôle du médecin de famille est capital, car lui seul est en mesure de garder une vue d'ensemble et de coordonner les thérapies, du cas d'urgence jusqu'aux soins de longue durée en EMS. Mais en premier lieu, on aura besoin des médecins de famille en raison du vieillissement progressif de la société. Ils sont les véritables spécialistes des poly-morbidités du grand âge.

### Initiative populaire «OUI à la médecine de famille» pour éviter une pénurie en médecins de famille et pour revaloriser la profession

La décision prise par la SSMG de lancer une initiative populaire «OUI à la médecine de famille» est la conséquence logique de ces constats. Elle fut précédée d'une longue phase de minutieuse préparation qui avait commencé par un sondage auprès des médecins de famille, fin novembre 2008.

Les médecins de famille ont accepté un article constitutionnel (texte de l'initiative) qui a pour objectif essentiel – surtout face à la menace d'un manque de médecins de famille – *de garantir à la population la médecine de famille comme «composante fondamentale des soins de base»*: accessible à tous, professionnellement approfondie et d'excellente qualité. Afin de pouvoir réaliser cela, quelques conditions cadre politiques devront être modifiées ou introduites en faveur de la

médecine de famille. Parmi celles-ci, entre autres, l'amélioration de la formation pré-graduée, postgraduée et continue, le développement et une meilleure indemnisation des activités diagnostiques, thérapeutiques et préventives de la médecine de famille et l'amélioration du cadre financier. Toutes ces mesures ont également pour objectif de rendre la profession plus attrayante aux yeux de la relève médicale. Principal artisan du texte de l'initiative présenté sous forme de projet peaufiné, Heinrich Koller, Dr jur. et lic. oec., professeur de droit public à la faculté de droit de l'université de Bâle et ancien Directeur de l'Office fédéral de la justice (1988–2006), a préparé un article constitutionnel en collaboration avec deux juristes de la santé, le professeur Dr jur. Thomas Gächter (en charge de la chaire de droit public, administratif et des assurances sociales de l'université de Zurich) et le professeur Dr jur. Tomas Poledna (professeur titulaire de droit public à l'université de Zurich).

L'initiative sera portée par un comité d'initiative formé exclusivement de médecins de famille représentant toutes les organisations de la médecine de premier recours en Suisse, afin de s'assurer le soutien intégral de tous les médecins de famille.

Le lancement de l'initiative est prévu à l'automne 2009, immédiatement après la création de la nouvelle organisation faîtière «Association Suisse des Médecins de Famille».

En prenant la décision de lancer une initiative populaire, les médecins de famille empruntent de nouvelles voies dans leur politique corporative et de santé: ils font de leurs patientes et patients des partenaires politiques, car ceux-ci ont tout intérêt à disposer d'une médecine de famille optimale. Ensemble, ils forment un «pouvoir plébiscitaire» qui apparaît pour la première fois sur la scène politique dans cette constellation. Car la relation entre le médecin et son patient possède non seulement une dimension humaine et médicale, mais également politique. Pour la première fois, cette dimension politique est utilisée dans le cadre d'une initiative populaire afin de permettre à la médecine de famille – et, partant, aux meilleurs soins de base pour la population – de percer durablement.

Dans cette perspective, les médecins de famille sont persuadés qu'ils ont une réelle chance de voir leur idée triompher. Une victoire devant le peuple permettrait non seulement d'ancrer la médecine de famille dans la Constitution fédérale, mais également d'inverser l'équilibre des forces dans la politique de la santé. Mais avant tout, une initiative victorieuse débloquerait les discussions et négociations dans le domaine de la santé qui sont actuellement au point mort, en fixant de nouvelles priorités et en indiquant de nouvelles pistes.